



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ
DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Moins de démarches pour les personnes handicapées

ce qui change en 2019



AAH

Allocation aux
adultes handicapés

Attribution sans limitation de durée



Les conditions :

Taux d'incapacité égal ou supérieur à 80% + les limitations d'activité ne sont pas susceptibles d'évolution favorable (exemples de limitations d'activité : avoir besoin de quelqu'un d'autre pour s'habiller ou se laver)

avant

Ancienne durée
d'attribution

20 ans

Ce qui a changé



maintenant

Nouvelle durée
d'attribution

sans
limitation
de durée

A retenir

Attribution sans limitation de durée pour les personnes handicapées qui présentent un taux d'incapacité d'au moins 80 % et dont les limitations d'activité ne sont pas susceptibles d'évolution favorable (exemples de limitations d'activité : avoir besoin de quelqu'un d'autre pour s'habiller ou se laver)



Moins de démarches pour les personnes handicapées

ce qui change en 2019



ACTP à 80%

Allocation compensatrice pour tierce personne à 80 %

Attribution sans limitation de durée



Les conditions :

Taux d'incapacité égal ou supérieur à 80% + les limitations d'activité ne sont pas susceptibles d'évolution favorable (exemples de limitations d'activité : avoir besoin de quelqu'un d'autre pour s'habiller ou se laver)

avant

Ancienne durée d'attribution

5 ans

Ce qui a changé



maintenant

Nouvelle durée d'attribution

sans limitation de durée

A retenir

Attribution sans limitation de durée pour les personnes handicapées qui présentent un taux d'incapacité d'au moins 80 % et dont les limitations d'activité ne sont pas susceptibles d'évolution favorable (exemples de limitations d'activité : avoir besoin de quelqu'un d'autre pour s'habiller ou se laver)



Moins de démarches pour les personnes handicapées

ce qui change en 2019



Pour toutes les autres situations

La durée maximale d'attribution des droits est allongée de 5 ans à 10 ans

Pour :

La reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (lorsqu'elle n'est pas attribuée sans limitation de durée)
L'orientation professionnelle vers le milieu ordinaire
L'orientation professionnelle vers le milieu protégé (établissement et service d'aide par le travail / ESAT)

avant

Ancienne durée d'attribution

1 à 5 ans

Ce qui a changé



maintenant

Nouvelle durée d'attribution

1 à 10 ans

A retenir

Quand une personne fait plusieurs demandes, la MDPH doit faire en sorte que les droits se terminent en même temps. Ainsi la personne fait toutes ses demandes de renouvellement en même temps et avec un seul dossier.



Moins de démarches pour les personnes handicapées

Pour rappel

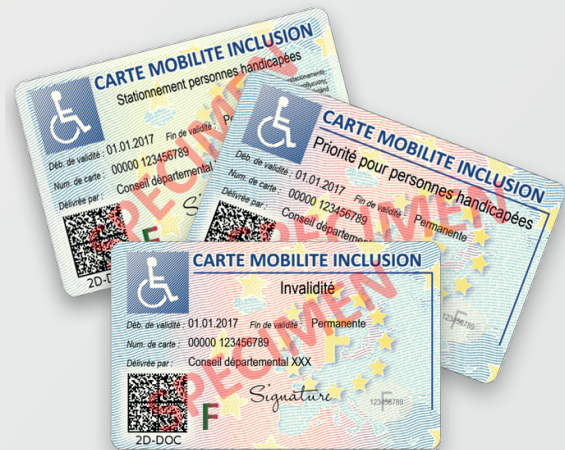


CMI

La carte mobilité inclusion



Pour rappel la CMI (priorité - invalidité - stationnement) peut d'ores et déjà être attribuée **sans limitation de durée**.





Moins de démarches pour les personnes handicapées

ce qui change en 2020



RQTH ORP
Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
Orientation professionnelle vers le milieu ordinaire de travail

Attribution sans limitation de durée



A retenir

Pour les adultes handicapés qui présentent une altération définitive d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale, cognitive ou psychique qui réduit les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi.

